



n° 180 - avril 2014



### L'emploi public en Champagne-Ardenne en 2011

Plus d'un emploi sur cinq relève de la fonction publique

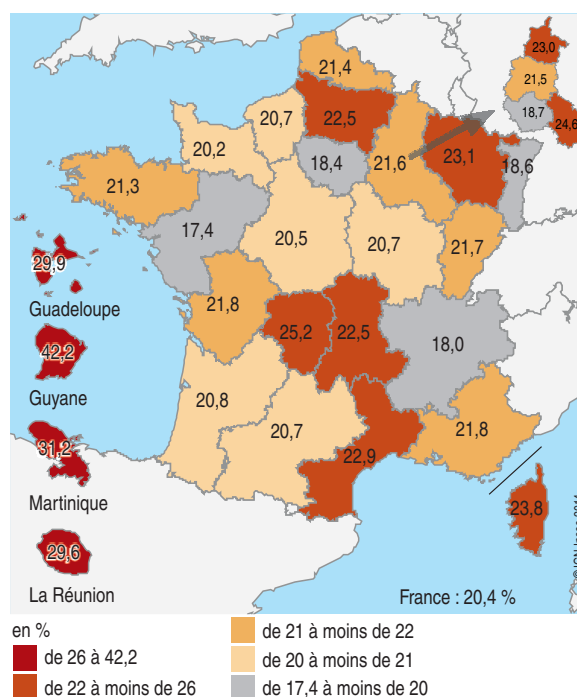
Fin 2011, en Champagne-Ardenne, 114 650 salariés travaillent dans un des trois versants de la fonction publique, soit 21,6 % de l'emploi total régional. La fonction publique de l'État emploie près de la moitié des effectifs, la fonction publique territoriale, 28,9 % et la fonction publique hospitalière, 23,4 %. En un an, les effectifs publics régionaux baissent de 1,7 %, de façon plus marquée qu'en France (-0,5 %). La diminution est notable dans la fonction publique de l'État (-3,2 %) et, contrairement au niveau national, concerne aussi le versant hospitalier (-0,5 %) et, dans une moindre mesure, le versant territorial (-0,1 %). La Haute-Marne est le seul département champardennais où le nombre d'emplois publics augmente entre 2010 et 2011.

Avec 86 emplois publics pour 1 000 habitants, la Champagne-Ardenne présente un taux d'administration proche de la moyenne nationale (85 ‰). Néanmoins, il est beaucoup plus élevé dans la Marne (93 ‰) et dans la Haute-Marne (99 ‰) que dans les Ardennes (78 ‰) ou l'Aube (72 ‰).

**A**u 31 décembre 2011, en Champagne-Ardenne, 114 650 salariés travaillent dans une des trois fonctions publiques, de l'État, territoriale ou hospitalière, parmi lesquels 2 790 sont bénéficiaires de contrats aidés. L'emploi public représente 21,6 % de l'emploi total de la région, soit une proportion supérieure à celle constatée au niveau national : 20,4 % avec près de 5,5 millions de salariés publics. Le poids du secteur

public dans l'emploi régional situe la Champagne-Ardenne au 14<sup>ème</sup> rang des 26 régions françaises. L'emploi public est beaucoup plus présent dans les quatre régions d'outre-mer, où sa part dans l'emploi total avoisine ou dépasse les 30 %, et dans certaines régions métropolitaines : Limousin, Corse et Lorraine (plus de 23 %). À l'inverse, il est moins important dans d'autres régions comme les Pays de la Loire ou Rhône-Alpes (18 % ou moins de l'emploi total).

Part de l'emploi public dans l'emploi total par région en 2011



Lecture : En Champagne-Ardenne, l'emploi public représente 21,6 % de l'emploi total. Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.

Sources : Insee, Siasp 2011, Estimations d'emploi localisées 2011

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Évolution des effectifs entre 2010 et 2011 par versant de la fonction publique

Unités : nombre et %	Effectifs 2011		Évolution 2010-2011 <sup>1</sup>			
	Champagne-Ardenne		Champagne-Ardenne		France	
	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés
FPE	54 690	53 480	-3,2	-3,2	-2,0	-2,4
FPH	26 830	26 590	-0,5	0,1	1,3	1,7
FPT	33 130	31 940	-0,1	1,2	0,3	1,1
<b>Total fonction publique</b>	<b>114 650</b>	<b>112 010</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,4</b>

<sup>1</sup> Évolution à périmètre de la fonction publique constant : hors intégration dans le champ de 2011 d'un établissement d'environ 8 000 salariés au niveau national (dont 150 dans la région).  
Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.  
Source : Insee, Siasp 2010 et 2011



### *L'État est le premier employeur public*

Près de la moitié des salariés publics champardennais (47,7 %) travaillent pour la fonction publique de l'État (FPE) qui regroupe notamment les personnels des ministères civils, de la Défense et des établissements publics d'enseignement. La fonction publique territoriale (FPT) arrive ensuite avec 28,9 % des effectifs. Elle rassemble principalement les salariés des communes, des communautés de communes, des départements ou de la région. Enfin, la fonction publique hospitalière (FPH), dont dépendent les personnels des établissements publics sanitaires et médico-sociaux, rassemble 23,4 % des effectifs publics de Champagne-Ardenne. La proportion d'agents travaillant dans la FPE est plus élevée en Champagne-Ardenne qu'en France (44,9 %) du fait d'une forte présence de personnels relevant du ministère de la Défense sur le territoire régional. En effet, les 11 140 salariés de ce ministère (militaires ou civils) représentent 9,7 % des effectifs de la fonction publique champardennaise contre 5,3 % au niveau national. La Champagne-Ardenne se situe ainsi au 4<sup>ème</sup> rang des régions où la proportion des personnels de la Défense parmi les salariés publics est la plus élevée, après la Bretagne (11,4 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,5 %) et la Lorraine (9,9 %). Ce ministère est le deuxième employeur de la FPE, derrière l'Éducation Nationale (24 000 salariés) et devant le ministère de l'Intérieur (6 200 salariés).



### *L'emploi public baisse entre 2010 et 2011...*

Comme au niveau national, le nombre d'emplois publics diminue en Champagne-Ardenne, mais le recul est plus marqué dans la région. Entre 2010 et 2011, avec 1 800 emplois en moins, les effectifs baissent de 1,7 % contre 0,5 % en France, soit la deuxième plus forte diminution des régions métropolitaines derrière la Lorraine (-2,2 %). Hors contrats aidés, les effectifs régionaux se sont réduits de 1,2 % contre 0,4 % au niveau national. Cette diminution intervient dans un contexte de contraction de l'emploi privé et parapublic (-0,2 %) et contribue à celle de l'emploi total régional (-0,5 %, soit 2 400 emplois).

En Champagne-Ardenne, la baisse des effectifs affecte les trois versants de la fonction publique alors qu'au niveau national, le nombre d'emplois de la FPT et de la FPH progresse. La diminution est particulièrement marquée dans la FPE aussi bien dans la région (-3,2 %) qu'en France (-2,0 %). Elle s'explique non seulement par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, mis en œuvre par la révision générale des politiques publiques (RGPP), mais aussi, de façon plus marquée dans la région, par les restructurations en cours dans le domaine de la Défense. Entre 2010 et 2011, le nombre de salariés de ce ministère recule de 6,1 % en Champagne-Ardenne (-2,7 % pour l'ensemble du territoire national).

Entre 2010 et 2011, alors qu'il est stable dans la FPE, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue très nettement dans la FPH (-42,4 %) et la FPT (-25,9 %). Comme au niveau national, ces fortes baisses interviennent suite à la réduction des enveloppes consacrées à ces dispositifs publics de soutien à l'emploi.



### *...mais progresse en Haute-Marne*

La Haute-Marne est le seul département champardennais où le nombre d'emplois publics augmente entre 2010 et 2011, dans un contexte national de contraction des effectifs. Cette hausse concerne uniquement la FPE et s'explique principalement par le plan national de restructurations des sites de la Défense. Celui-ci a certes entraîné une baisse des effectifs au niveau national et globalement sur la région Champagne-Ardenne, mais a eu des conséquences positives pour certains territoires. En Haute-Marne, en raison de la réaffectation de personnels de sites fermés dans d'autres départements, le nombre d'agents de la Défense progresse de 12,6 % entre 2010 et 2011.

Le département des Ardennes est celui où les effectifs publics enregistrent le plus fort recul entre 2010 et 2011 (-3,1 %). Les trois versants sont concernés mais, pour la FPE (-4,7 %) et la FPH (-3,5 %), les évolutions sont plus marquées que pour la FPT (-0,8 %). Dans la Marne, la baisse du nombre d'agents publics est aussi importante (-2,5 %) et ne concerne que la FPE (-5,4 %). Contrairement à la Haute-Marne, le territoire marnais a été particulièrement affecté par le plan de restructurations des sites militaires. Avec notamment la fermeture de la base aérienne 112, située au nord de Reims, le nombre d'agents du ministère de la Défense a reculé de 15,7 % entre 2010 et 2011. Dans l'Aube, la baisse des effectifs publics est moins conséquente (-1,1 %) que dans les Ardennes ou dans la Marne, mais se situe tout de même au-dessus du niveau national. Seule la FPE est concernée, les effectifs de la FPH et de la FPT progressant légèrement.



### *Davantage de cadres dans la FPE*

Les agents de la fonction publique se répartissent selon trois catégories hiérarchiques. Dans la région, la catégorie A, qui rassemble les personnels d'encadrement, représente 30,4 % des effectifs, soit une proportion légèrement plus faible qu'au niveau national (32,1 %). La catégorie B regroupe environ un cinquième des agents publics et la catégorie C, la plus nombreuse, 48,3 %. La répartition des salariés par catégorie est très différente selon les versants de la fonction publique. Dans la FPE champardennaise, près de la moitié (45,1 %) sont de catégorie A, notamment en raison des enseignants. Dans la FPH et la FPT, la catégorie C est majoritaire puisqu'elle rassemble respectivement 53,4 % et 77,6 % des salariés.

Les agents publics se caractérisent aussi par leur statut. S'ils sont majoritairement titulaires (ou fonctionnaires), certains sont non-titulaires ou bénéficiaires de contrats aidés, qui relèvent de

## Répartition des effectifs de la fonction publique par département, par versant et selon le statut en 2011

Unités : nombre et %	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne	France
<b>Effectifs 2011</b>	<b>22 220</b>	<b>21 800</b>	<b>52 470</b>	<b>18 160</b>	<b>114 650</b>	<b>5 493 200</b>
<b>Évolution des effectifs 2010-2011<sup>1</sup></b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>2,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,5</b>
<b>Répartition par versant en 2011</b>						
FPE	41,4	45,8	49,5	52,4	47,7	44,9
FPH	26,2	21,7	22,6	24,3	23,4	20,8
FPT	32,4	32,5	27,9	23,2	28,9	34,3
<b>Répartition par statut</b>						
Titulaires	70,1	69,0	65,8	56,6	65,8	68,9
Non-titulaires	15,0	15,2	15	13,5	14,8	16,4
Militaires	6,6	6,0	10,6	22,6	10,9	5,8
Contrats aidés	3,5	2,8	1,7	2,0	2,3	2,4
Autres catégories et statuts	4,8	6,9	7,0	5,3	6,3	6,4

<sup>1</sup> Évolution à périmètre de la fonction publique constant : hors intégration dans le champ de 2011 d'un établissement d'environ 8 000 salariés au niveau national (dont 150 dans la région).

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.

Source : Insee, Siasp 2010 et 2011

la politique de l'emploi. Les « autres catégories et statuts » regroupent principalement des enseignants d'établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis, les militaires étant classés à part. La région se caractérise surtout par la part des militaires qui y est beaucoup plus importante (10,9 %) qu'en France (5,8 %). La FPH se distingue des deux autres fonctions publiques par une plus faible proportion de contrats aidés et une plus grande part d'« autres catégories et statuts », auxquels sont rattachés les médecins.

### **La FPT plus âgée et la FPH plus féminisée**

Les agents de la fonction publique champardennaise sont, comme dans les autres régions du Nord, plus jeunes que leurs homologues français. Les moins de 35 ans représentent 30,0 % des effectifs publics régionaux, soit une proportion supérieure de 2,6 points à celle de la France. La part des 55 ans ou plus (13,6 %) est inférieure de 1,5 point. Selon le versant, la structure par âge des agents varie. Comme au niveau national, les salariés de la FPT sont plus âgés : la moitié a 45 ans ou plus et 18,0 % ont 55 ans ou plus. Dans les deux autres versants, la part des 55 ans ou plus est d'environ 12,0 %. Cette plus forte présence de seniors au sein de la FPT s'explique principalement par les recrutements massifs qui ont eu lieu au milieu des années 80, suite aux lois de décentralisation. La FPE présente la répartition par âge la plus jeune : plus d'un tiers de ses effectifs ont moins de 35 ans.

En Champagne-Ardenne, comme en France, 6 emplois de la fonction publique sur 10 sont occupés par des femmes. Elles sont particulièrement présentes dans le secteur hospitalier (8 agents sur 10), en raison de professions très féminisées comme celles d'infirmier, de sage-femme ou d'aide soignant. Dans la FPT, la répartition par sexe est sensiblement identique à celle de la fonction publique régionale, et, dans la FPE, elle est quasiment paritaire.

### **Un taux d'administration dans la moyenne nationale...**

Avec 86 emplois publics pour 1 000 habitants, la Champagne-Ardenne est proche de la moyenne nationale (85 ‰) et se situe au 12<sup>ème</sup> rang des 26 régions françaises. Cependant, selon les versants de la fonction publique, la région se distingue du niveau national. Du fait d'une plus forte présence des personnels du ministère de la Défense sur le territoire régional, le taux d'administration de la FPE est plus élevé en Champagne-Ardenne

(41 emplois de la FPE pour 1 000 habitants) qu'en France (38 ‰) et place le territoire champardennais au 5<sup>ème</sup> rang des 26 régions françaises, après l'Île-de-France (48 ‰), la Guyane (46 ‰), la Corse (43 ‰) et la Lorraine (41 ‰).

Le taux d'administration de la FPH est aussi plus élevé en Champagne-Ardenne : 20 ‰ contre 18 ‰ en France. La région se situe ainsi dans le premier tiers (8<sup>ème</sup> rang) des régions qui comptent, proportionnellement à la population, le plus grand nombre d'agents publics travaillant dans les hôpitaux et les établissements sociaux ou d'hébergement du secteur public. Par contre, le taux d'administration de la FPT est plus faible en Champagne-Ardenne : il s'élève à 25 ‰, soit 4 points de moins qu'en France, ce qui positionne la région au 23<sup>ème</sup> rang.

### Répartition des agents de la fonction publique selon leurs caractéristiques et par versant en 2011

Unité : %	Champagne-Ardenne			France	
	FPE	FPH	FPT	Total fonction publique	Total fonction publique
<b>Catégorie hiérarchique</b>					
A	45,1	27,4	8,4	30,4	32,1
B	25,2	19,2	12,5	20,1	19,7
C	28,0	53,4	77,6	48,3	46,5
Indéterminée	1,7	0,0	1,5	1,2	1,7
<b>Statut</b>					
Titulaires	56,8	74,4	73,6	65,8	68,9
Non-titulaires	11,9	16,2	18,5	14,8	16,4
Militaires	22,7	///	///	10,9	5,8
Contrats aidés	2,2	0,9	3,6	2,3	2,4
Autres catégories et statuts	6,4	8,4	4,3	6,3	6,4
<b>Tranche d'âge</b>					
15-24 ans	9,6	6,2	4,0	7,2	5,6
25-34 ans	25,8	24,5	16,3	22,8	21,8
35-44 ans	28,8	28,2	27,7	28,4	28,2
45-54 ans	24,2	29,0	34,1	28,2	29,3
55 ans et plus	11,6	12,1	18,0	13,6	15,1
<b>Sexe</b>					
Femmes	49,8	79,7	61,1	60,0	61,2
Hommes	50,2	20,3	38,9	40,0	38,8

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.

Source : Insee, Siasp 2011



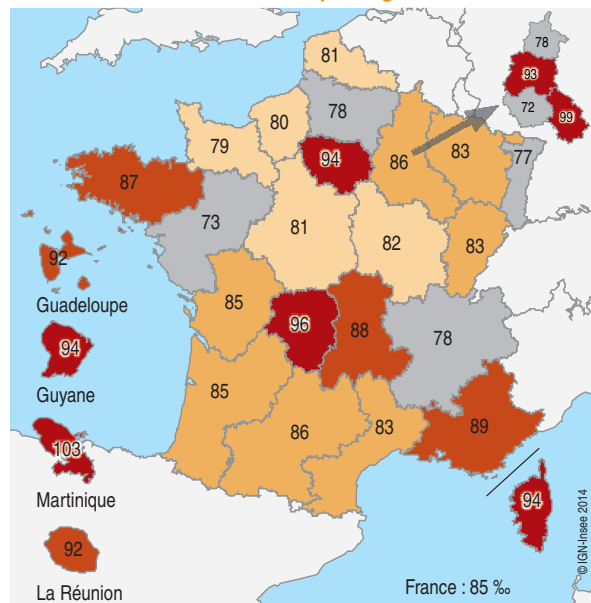
## ...mais plus élevé dans la Marne et dans la Haute-Marne

Département le plus peuplé de la région, la Marne concentre 52 470 agents publics, soit 45,8 % des effectifs régionaux en 2011. Son taux d'administration est élevé avec 93 emplois publics pour 1 000 habitants, soit la 21<sup>ème</sup> densité départementale (Mayotte non compris). Il s'explique par la présence de la capitale régionale qui abrite une grande partie des services déconcentrés de l'État en région, ainsi que celle du Centre Hospitalier Universitaire et de la majeure partie des sites de l'Université Reims - Champagne-Ardenne localisés à Reims.

La Haute-Marne se situe au 8<sup>ème</sup> rang des départements français avec un taux d'administration de 99 ‰. Ce rang s'explique par la forte présence d'agents, militaires ou civils, du ministère de la Défense : ils représentent 17,8 % des effectifs de la fonction publique du département, proportion très supérieure à celle de la région (9,7 %) et à celle de la France (5,3 %). La part des militaires dans les agents publics haut-marnais est encore plus élevée (22,6 %) du fait de la forte présence des gendarmes qui sont militaires sous autorité du ministère de l'Intérieur : la plus ancienne école de gendarmerie se situe à Chaumont.

Les taux d'administration des Ardennes et de l'Aube sont nettement inférieurs à celui de la France. Ils se situent, respectivement, au 62<sup>ème</sup> et au 85<sup>ème</sup> rang des départements français. Dans ces deux territoires, la répartition des agents publics par versant est assez proche de celle de la France, avec cependant de légères différences caractéristiques de la région : la part de la FPT est moindre et celle de la FPH est plus importante. ■

## Taux d'administration par région en 2011



en ‰

- de 93 à 103
- de 87 à moins de 93
- de 83 à moins de 87
- de 79 à moins de 83
- de 72 à moins de 79

Lecture : En Champagne-Ardenne, le taux d'administration est de 86 ‰ (c'est-à-dire de 86 emplois publics pour 1 000 habitants).  
Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre y compris bénéficiaires de contrats aidés, France.  
Sources : Insee, Siasp 2011, Recensement de la population 2010

Hervé Loiseau



### >> Définitions, sources et méthodes

**Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp)**, produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009 au niveau national et 2010 au niveau régional et départemental, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il vise à assurer une cohérence en matière de conditions d'emploi et de revenus entre les salariés des trois versants de la fonction publique. Il met en œuvre des concepts comparables à ceux retenus pour le champ salarié du secteur privé. Reposant sur des données individuelles, il permet notamment de traiter de la multi-activité.

**Le périmètre de la fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants, fonction publique de l'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH), s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

L'effectif considéré dans cette publication comprend les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé. Il correspond à un champ plus large que celui retenu dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

**Le poste principal au 31 décembre** d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (ou le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif et non annexe s'il donne lieu à une rémunération d'activité et si le volume de travail associé est suffisant.

**L'emploi total au 31 décembre** recouvre l'emploi salarié et l'emploi non salarié, après prise en compte de la multi-activité de certains travailleurs (chaque personne en emploi est comptée une seule fois). Ces données sont issues des estimations d'emploi annuelles publiées par l'Insee.

**Un agent titulaire (ou fonctionnaire)** a réussi un concours de la fonction publique ou est devenu titulaire suite à un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours. Faute d'information sur leur statut, la distinction entre titulaires et non-titulaires ne peut être faite pour l'ensemble des militaires ; seuls les volontaires militaires sont classés en non-titulaires. Dans une acception large, le terme de **non-titulaire** peut désigner tout agent public qui n'a pas le statut de titulaire. Ici, le terme de non-titulaire désigne stricto sensu les agents qui ne sont ni titulaires, ni militaires, ni relevant d'un **emploi aidé** (contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrats d'avenir, contrats emploi solidarité), ni classés dans « autres catégories et statuts ».

**La révision générale des politiques publiques (RGPP)**, en vigueur de 2007 à 2012, a consisté en une analyse des missions et actions de l'État, suivie de réformes structurelles visant à la réforme de l'État, à la baisse des dépenses publiques et à la modernisation des politiques publiques.



### >> Pour en savoir plus

[Insee Première n°1442](#), « En 2010, 5,5 millions de salariés travaillent dans la fonction publique », avril 2013.  
[Insee Première n°1460](#), « L'emploi dans la fonction publique en 2011 », juillet 2013.



**Insee, direction régionale de Champagne-Ardenne**  
10, rue Édouard Mignot - CS 10048 - 51721 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60  
**Directrice de la publication** : Laurence Bloch, directrice régionale de l'Insee  
**Chef du Service Études et Diffusion** : Catherine Fischer  
**Rédaction en chef** : David Bates  
**Secrétaire de fabrication** : David Miltgen  
**Création de l'image visuelle** : 5pointcom  
© INSEE-2014 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2014

Une version électronique de ce document est disponible sur : [www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne)  
Rubrique : produits et services, publications